

Déclaration introductive du Conseil des gouverneurs de la BCE : l'analyse économique

À l'issue de la Déclaration introductive du 10 mars et des décisions de politique monétaires, Mario Draghi a détaillé l'analyse économique du Conseil des gouverneurs. Le président de la BCE a indiqué que les « données d'enquête les plus récentes font état d'une dynamique de la croissance plus faible que prévu au début de cette année. Dans les mois à venir, nous nous attendons à ce que la reprise économique se prolonge à un rythme modéré. La demande intérieure devrait être encore confortée par nos mesures de politique monétaire et leur incidence favorable sur les conditions de financement ainsi que par la poursuite des créations d'emplois à la faveur des réformes structurelles antérieures. [...] Ces perspectives ressortent globalement des projections macroéconomiques de mars 2016 établies par les services de la BCE pour la zone euro, qui tablent sur une hausse du PIB annuel en volume de 1,4 % en 2016, de 1,7 % en 2017 et de 1,8 % en 2018 ». En ce qui concerne l'inflation, pour Eurostat « la hausse annuelle de l'IPCH dans la zone euro s'est établie à -0,2 % en février 2016, après 0,3 % en janvier. L'ensemble des principales composantes de l'IPCH ont contribué à ce repli. Sur la base des cours actuels des contrats à terme sur l'énergie, l'inflation devrait demeurer négative dans les prochains mois et se redresser plus tard cette année. [...] Le Conseil des gouverneurs suivra attentivement les processus de fixation des prix et les évolutions salariales dans la zone euro et veillera particulièrement à ce que l'environnement actuel de faible inflation ne se traduise pas par des effets de second tour sur les processus de fixation des prix et des salaires. [...] En résumé, un recoupement des résultats de l'analyse économique avec les signaux provenant de l'analyse monétaire confirme la nécessité de renforcer les mesures de relance monétaire afin de garantir le retour, sans tarder, des taux d'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 % ».

La déclaration introductive complète : <https://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2016/html/is160310.fr.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

BCE : Conseil des gouverneurs du 10 mars 2016

Lors de sa réunion du 10 mars 2016, le Conseil des gouverneurs a pris plusieurs mesures « [...] Premièrement, en ce qui concerne les taux d'intérêt directeurs de la BCE, nous avons décidé d'abaisser le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème de 5 points de base, à 0,00 %, et de réduire le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal de 5 points de base, à 0,25 %. Le taux de la facilité de dépôt a été abaissé de 10 points de base, à -0,40 %. Deuxièmement, nous avons décidé de porter les achats mensuels effectués dans le cadre de notre programme d'achats d'actifs de 60 milliards d'euros à l'heure actuelle à 80 milliards d'euros. [...] Nous avons également décidé de relever de 33 % à 50 % les limites des parts assignées aux émetteurs et aux émissions pour les achats de titres émis par des organisations internationales et des banques multilatérales de développement éligibles. Troisièmement, nous avons décidé d'inclure des obligations bien notées (investment grade) libellées en euros émises par des sociétés non bancaires établies dans la zone euro à la liste des actifs éligibles aux achats réguliers dans le cadre d'un nouveau programme d'achats de titres du secteur des entreprises. [...] Quatrièmement, nous avons décidé de lancer une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO II), à compter de juin 2016, toutes d'une durée de quatre ans. Ces nouvelles opérations accentueront l'orientation accommodante de la politique monétaire et renforceront la transmission de la politique monétaire en stimulant davantage les prêts bancaires à l'économie réelle. Les contreparties pourront emprunter jusqu'à 30 % du stock de prêts éligibles au 31 janvier 2016. Le taux d'intérêt appliqué dans le cadre des TLTRO II correspondra, pour la durée de chaque opération, au taux des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème en cours au moment de la réalisation de l'opération. [...] En dernier lieu, le Conseil des gouverneurs [...] prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. »

Union européenne

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,3 % en janvier 2016, en baisse par rapport au taux de 10,4 % enregistré en décembre 2015 et à celui de 11,3 % de janvier 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,9 % en janvier 2016, en baisse par rapport au taux de 9,0 % enregistré en décembre 2015 et à celui de 9,8 % de janvier 2015. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis mai 2009. Eurostat estime qu'en janvier 2016, 21,789 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,647 millions dans la zone euro. Par rapport à décembre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 163 000 dans l'UE28 et de 105 000 dans la zone euro. Comparé à janvier 2015, le chômage a baissé de 2,034 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,445 million dans la zone euro.

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2016-285 du 9 mars 2016 relatif à la procédure simplifiée de recouvrement des petites créances

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032182760&categorieLien=id>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032004539&categorieLien=id>

Ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations

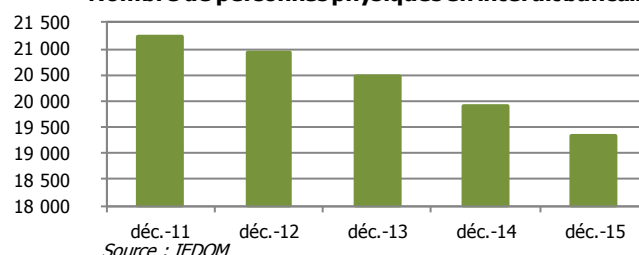
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032004939&categorieLien=id>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Vulnérabilité des agents économiques à fin 2015

À fin décembre 2015, le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire s'établit à 19 350 en Guadeloupe et dans les Îles du nord. Il enregistre aussi une baisse de 2,7 % en glissement annuel. Entre décembre 2011 et décembre 2015, il affiche un taux de croissance annuel moyen de -2,3 %. Le nombre de retraits de cartes bancaires suit la même tendance. Il s'élève à 5 915 en cumul à fin décembre 2015, soit une baisse de 6,6 % par rapport à 2014.

Nombre de personnes physiques en interdit bancaire



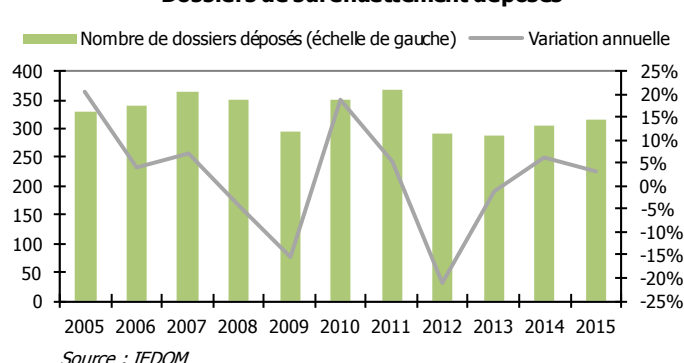
En parallèle, 3 008 personnes morales apparaissent en interdit bancaire en Guadeloupe et dans les Îles du Nord, à fin décembre 2015. Ce nombre enregistre une baisse de 1,8 % par rapport à fin décembre 2014. Sur l'année 2015, 1 062 incidents de paiement ont été répertoriés pour un montant déclaré de plus de 8,4 millions d'euros. Par rapport à l'année précédente, le nombre d'incidents de paiement sur effets de commerce diminue de 9,1 % et les montants déclarés affichent une baisse significative de 40,3 %.

La hausse des dépôts de dossiers de surendettement se poursuit en 2015

En 2015, la tendance haussière des dépôts de dossiers se poursuit, 315 dossiers ont été déposés auprès de l'IEDOM Guadeloupe soit une hausse de 3,3 % sur un an après +6,3 % en 2014 (croissance partiellement due à la simplification de la procédure). En dépit de la diminution démographique, le nombre de dossiers déposés par habitant reste stable en 2015 (0,8 dossier pour 1 000 habitant), signe d'un recours encore contenu au dispositif.

Sur le nombre de dossiers déposés, 20,2 % font l'objet de redépôts. Le taux de recevabilité s'élève à 92,1 % en 2015 contre 92,7 % en 2014.

Dossiers de surendettement déposés



L'emploi salarié marchand guadeloupéen ralentit au 2^e trimestre 2015

Selon l'Insee, l'emploi salarié marchand guadeloupéen est en léger recul au second trimestre 2015. L'élan positif observé en fin d'exercice 2014 puis au premier trimestre 2015 ne s'est pas confirmé. Le seul domaine à enregistrer une hausse est celui de la construction qui progresse de 0,9 % par rapport au premier trimestre. Cette progression confirme le regain du début d'exercice 2015, mais n'efface pas les difficultés du secteur. L'industrie fléchit au deuxième trimestre (-0,5 %). La plus forte contribution à la baisse est celle du secteur tertiaire marchand : en repli de 0,8 %, il est pénalisé par le recul du secteur de l'hébergement et de la restauration (-3,5 %) et celui du transport et de l'entrepôt (-2,0 %). À l'inverse, l'emploi salarié marchand du commerce résiste, jusqu'à progresser de 0,8 % par rapport au premier trimestre.

Les récentes publications

L'IEDOM Guadeloupe a publié la note « Premières Tendances » relative au 4^e trimestre 2015. Cette note est téléchargeable librement sur le site : <http://www.iedom.fr/>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Trafic régional : nouvelle stratégie tarifaire des compagnies

Les compagnies Air Caraïbes et Air Antilles Express ont dévoilé mi-mars leur nouvelle politique tarifaire pour dynamiser le trafic régional. Elles proposent des tarifs plus bas et plus agressifs afin de faire voyager de nouveaux clients et fidéliser les anciens en créant de nouvelles occasions de voyage pour tous les budgets. Ce nouveau positionnement s'inscrit dans les tendances mondiales du transport régional en s'inspirant du modèle *low cost* : un prix attractif pour un service réduit, non modifiable et non remboursable, accompagné de services supplémentaires payants.

Démarrage de la campagne sucrière

Comme annoncé par l'interprofession Iguacanne, la campagne sucrière a démarré le 9 mars 2016. Elle devrait durer 60 jours à Marie-Galante et 100 jours en Guadeloupe « continentale ». Les négociations annuelles obligatoires (NAO) se sont toutefois achevées par un protocole de désaccord. Si un accord a été trouvé sur plusieurs points, d'autres demandes n'ont pas été satisfaites notamment le paiement des trois jours de carence en congés maladie et l'augmentation de la part patronale dans la prise en charge de la mutuelle de 50 à 70 %.

Compte tenu de la sécheresse qui a sévi ces derniers mois, les planteurs s'attendent à un tonnage en diminution de 24 % par rapport à 2015 (493 800 tonnes prévues en 2016, contre 656 566 tonnes réalisées en 2015).

Le port accueille de nouveaux portes conteneurs de capacité supérieure

Suite aux dragages effectués dans le chenal en 2015, le port est désormais en mesure d'accueillir des navires de capacité supérieure. Début février 2016, un mois après l'achèvement des travaux, Guadeloupe Port Caraïbes a accueilli le premier navire de rotation d'une capacité de 2 800 conteneurs équivalent vingt pieds (EVP), remplaçant les anciens bateaux de 2 200 EVP sur la ligne hebdomadaire entre la Guadeloupe et l'Europe du Nord.

Le Port « nouvelle génération » de Guadeloupe permet ainsi la mise en œuvre de plusieurs projets de développement, notamment l'accroissement de la taille des navires mais également l'élargissement du réseau. Ainsi, des connexions directes et hebdomadaires sont opérées avec des grandes plateformes d'échanges d'Europe et de nouvelles connexions sont établies avec les États-Unis.

Depuis mi-mars, le Conseil de surveillance du Grand port est présidé par Philippe Kalil succédant à Jocelyn Mirre.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Marché de l'emploi dans les Îles du Nord à fin décembre 2015

À Saint-Barthélemy

À fin décembre 2015, la collectivité de Saint-Barthélemy enregistre 332 demandes d'emploi en fin de mois pour la catégorie A (DEFM cat A), soit une baisse de 4,6 % par rapport à décembre 2014. Bien qu'affichant un effectif en diminution de 12,4 % sur un an (26 en moins), les femmes restent les plus concernées avec 55,1 % des DEFM cat A. À l'inverse, le nombre d'hommes concernés augmente de 7,2 % en glissement annuel. Les stocks de demandeurs âgés de moins de 25 ans et de plus de 50 ans sont en baisse par rapport à décembre 2014 (respectivement -22,6 % et -4,7 %).

À Saint-Martin

Le nombre de demandes d'emploi de catégorie A à fin décembre 2015 s'établit à 4 238 pour la collectivité de Saint-Martin. Il affiche une évolution quasi stable par rapport à l'année précédente (+0,2 %). Le nombre de femmes concernées représente près de 60 % de l'ensemble des demandeurs et augmente de 1,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs DEFM cat A âgés de moins de 25 ans diminue de 3,0 % alors que le nombre de seniors (+50 ans) augmente de 8,8 % en glissement annuel.

Sources : Dares, Pôle emploi, traitement Dieccte/Service ESE

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE						Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 2015)	Guadeloupe France entière	Janvier	2016		99,3 99,1	-0,6 % -1,0 %	0,1 % 0,2 %
Demandeurs d'emploi (Source : Dieccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Janvier	2016		56 400	-1,3 %	-1,5 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Janvier	2016		12,3 161,4	- -	-31,6 % -10,1 %
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Janvier	2016		359	-16,1 %	-4,8 %
Vulnérabilité des ménages (Source : Jedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Février	2016		18 658 461	0,0 % -8,3 %	-3,9 % 13,5 %

INDICATEURS SECTORIELS						Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aérien (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Février	2016		209 737	-0,4 %	6,8 %
			Cumul annuel			420 226	-	8,5 %
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes)		Janvier	2016		243 422	-2,6 %	-9,7 %
	Nombre de passagers (entrées + sorties)					107 191	24,6 %	3,8 %
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Février	2016		1 117	-14,9 %	13,6 %
			Cumul annuel			2 429	-	3,6 %
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Février	2016		15 714	7,0 %	3,8 %
			Cumul annuel			30 404	-	0,4 %

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : « Tableau de bord économique de la Guyane »

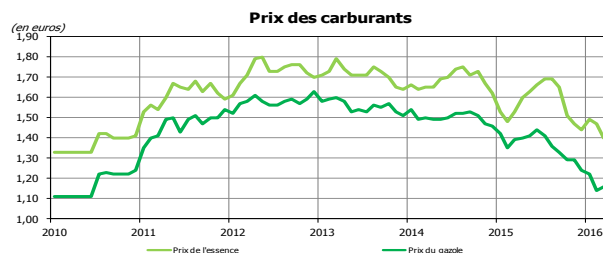
Publié dans le cadre du partenariat Cerom, le tableau de bord économique de la Guyane apporte une vision synthétique et rapide de l'évolution conjoncturelle du département au travers d'une sélection d'indicateurs macroéconomiques. Cette publication a été réformée et regroupe désormais près de 40 indicateurs économiques régionaux réunis autour de six grands thèmes : les principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques. Le tableau de bord, également disponible en version anglaise et portugaise, est accessible chaque trimestre pour la Guyane comme pour l'ensemble des DOM sur le site du partenariat CEROM : www.cerom-outremer.fr/guyane/.



BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

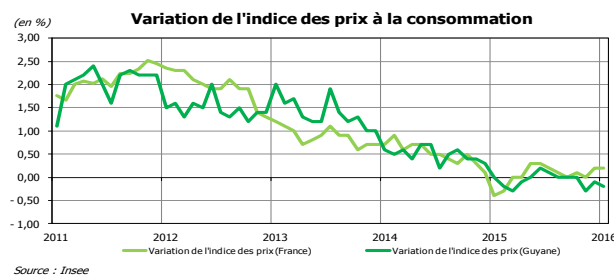
L'arrêté préfectoral établi, à compter du 1^{er} mars 2016, le prix de vente au détail pour le gazole à 1,16 €/litre (+2 centimes) et à 1,40 €/litre pour l'essence (-7 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 19,65 € contre 19,18 € en février, soit une hausse de 47 centimes.



Prix à la consommation

En janvier 2016, les prix à la consommation des ménages en Guyane sont en recul de 0,4 % (après +0,3 % pour le mois précédent). Cette baisse trouve son origine principalement dans celle des services (-0,9 %), en raison d'un retrait significatif sur le poste des services de transports (-13,2 %).

Sur un an, l'indice des prix en Guyane recule de 0,2 %. Les prix des produits manufacturés et de l'énergie ont diminué (respectivement de -0,9 % et -3,0 %) alors que ceux des services demeurent stables (+0,0 %) et ceux des produits de l'alimentation progressent de 1,1 %. En glissement annuel, l'inflation en Guyane passe en dessous des valeurs constatées en Guadeloupe (+0,1 %), en Martinique (+0,0 %), à la Réunion (+0,4 %) et en France hexagonale (+0,2 %).



Visites ministérielles

La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Mme Marisol Touraine était en déplacement en Guyane les 26 et 27 février. La visite du Centre hospitalier de l'Ouest guyanais (CHOG), du chantier du nouvel hôpital de Saint-Laurent du Maroni (lancé en 2013 pour un coût de 145 millions d'euros), du Centre hospitalier Andrée Rosemond (CHAR) de Cayenne ainsi que de l'Institut Pasteur, étaient au programme durant son déplacement. La ministre a également rencontré les professionnels de santé des deux hôpitaux, les agents de la CTG chargés de la lutte antivectorielle et les engagés du service civique. Son déplacement s'est achevé par l'inauguration du premier laboratoire de sécurité biologique de niveau 3+ dédié à la recherche sur les virus transmis par les moustiques. Par ailleurs, la ministre a annoncé que le CHAR bénéficiera d'une enveloppe de quatre millions d'euros en guise de soutien financier.

Le secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Thierry Mandon était en déplacement en Guyane du 8 au 9 mars. Il a débuté son séjour par une visite des installations du Centre spatial guyanais (CSG). Il a également inauguré l'Université de Guyane et la nouvelle résidence étudiante, et s'est entretenu avec les étudiants et le corps enseignant. Son déplacement s'est achevé par la tenue d'une table ronde qui a rassemblé au sein de la CTG des représentants de l'IRD, du CNRS Guyane, du BRGM, du CIRAD, du CNES, de l'INSERM et de l'INRA, ainsi que le président de l'Université et plusieurs parlementaires, sur le sujet des liens entre la Recherche et les savoirs des peuples autochtones de Guyane.

Exploitation aurifère

En 2015, par le biais des opérations Harpie, 4,3 kg d'or illégal ont été saisis. Selon le Parc Amazonien de Guyane, chaque année 15 000 mineurs clandestins en provenance du Brésil ou du Suriname font sortir illégalement du territoire près de neuf tonnes d'or, soit une quantité presque neuf fois plus importante que la production légale (1 à 2 tonnes par an).

Le 17 février dernier, à l'initiative des députés de Guyane Chantal Berthelot et Gabriel Serville, une table ronde a réuni à Paris plusieurs intervenants guyanais venus échanger sur l'impact social, environnemental et sécuritaire de l'orpaillage illégal dans le Parc amazonien. Plusieurs solutions ont été évoquées, parmi lesquelles l'amélioration de la coopération transfrontalière (renforcement des mesures judiciaires) et le développement d'un programme de traçabilité analytique de l'or (TAO). Par ailleurs, sur demande des parlementaires guyanais, le président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, Jean-Paul Chanteguet, s'est engagé à faire la demande d'une mission d'information parlementaire sur l'orpaillage illégal en Guyane.

En novembre 2015, la société Auplata, premier producteur d'or français coté en Bourse, a reçu une autorisation pour son projet d'unité industrielle de cyanuration sur la mine de Dieu merci. Le 2 mars, le conseil d'administration de la société, a donc rendu publique sa décision d'abandonner les techniques d'extraction par gravimétrie au profit de la production d'or par cyanuration. Ce nouveau procédé

permet de récupérer jusqu'à 95 % de l'or contenu dans le minerai contre 25 % à 30 % pour l'ancien. Ce changement entrainera des coûts sociaux importants, notamment la société prévoit de licencier 28 salariés en lien direct ou non avec la production gravimétrique primaire. Toutefois, elle envisage de créer une quarantaine de postes avec l'ouverture de l'usine d'ici fin 2017.

Santé

Le 1^{er} février dernier, l'Agence régionale de santé (ARS) a annoncé la fin du rappel obligatoire contre la fièvre jaune en vigueur depuis 1967. Désormais, les personnes vaccinées après l'âge de deux ans sont considérées comme protégées à vie, à l'exception des populations fragiles, des nourrissons et de certains personnels de laboratoire qui se verront administrer une seconde dose moins de 10 ans après la première. En ce qui concerne le vaccin contre la fièvre jaune, il n'y a aucun changement, il reste obligatoire pour les personnes résidentes en Guyane. En outre, toute personne qui se rend en Guyane et qui y séjourne plus de 12 heures doit fournir la preuve d'une vaccination datant au minimum de plus de dix jours.

Spatial

Le 9 mars, le lanceur Ariane 5, pour son 229^e lancement et deuxième de l'année, a mis en orbite avec succès depuis le Centre spatial guyanais (CSG), un satellite de télécommunications. Le satellite EUTELSAT 65 West A (6,6 tonnes) permettant à un plus grand nombre de foyers d'avoir accès aux chaînes numériques en haute définition, facilitera la connectivité des entreprises et développera les services d'accès à Internet en Amérique latine. Ce lancement signe le 71^e succès consécutif pour le lanceur phare Ariane 5 depuis 2003 et conforte Arianespace sur son objectif de réaliser en 2016 jusqu'à 12 lancements, dont 8 vols d'Ariane 5.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Suriname

L'agence de notation financière internationale, Fitch Ratings, a revu à la baisse la notation du pays, celle-ci passe de BB- (avec perspectives stables) à B+ (avec perspectives négatives). Cette décision illustre l'ampleur de la crise économique qui touche le pays depuis plusieurs mois. En effet, le déficit du compte courant a atteint -11,7 % du PIB en raison de la faiblesse des investissements directs à l'étranger (IDE) entrants notamment dans le secteur minier, et de la baisse des réserves internationales (destinées à soutenir le taux de change). En 2015, le déficit public atteint -9 % du PIB, entraînant le passage de la dette publique de 12,8 % à 39,3 % du PIB. Cette même année, l'inflation a atteint 29,5 % résultant de la dévaluation de 21 % du dollar surinamais (SRD) en novembre. Les importations étant payées en dollar et le SRD étant dévalué, le pays connaît actuellement une pénurie de devises américaines. Cette pénurie a incité la Banque centrale surinamaïse à programmer une vente aux enchères hebdomadaire du dollar USD le 2 mars dernier. La suspension par le Parlement des enchères a eu en revanche pour effet l'augmentation brutale du taux de change (au marché noir à 6,50 SRD le dollar) et l'arrêt temporaire des importations de denrées alimentaires à l'initiative des commerçants les plus importants du pays. Depuis, le Parlement est revenu sur sa décision et la première vente aux enchères devrait avoir lieu le 22 mars prochain.

Par ailleurs, le gouvernement a sollicité l'aide financière du FMI pour soutenir son programme de réformes économiques en réponse à la chute du prix des matières premières qui affecte sévèrement l'économie du pays. Le gouvernement veut éviter le recours à une forte dévaluation du dollar SRD (l'une des préconisations du FMI), et préférerait se tourner vers les institutions financières étrangères en vue d'obtenir un prêt de 100 millions de dollars USD. La situation fait donc état d'une économie peu diversifiée, très dépendante de ses ressources naturelles (pétrole, or et aluminium). En 2016, la récession économique devrait se poursuivre avec un repli de 2 à 3 % du PIB.

En outre, le tarif de la carte touristique est fixé à 30 euros à compter du 15 mars 2016. L'augmentation à 90 euros annoncée le 1^{er} mars dernier a été annulée par les autorités surinamaises. Avec un taux de change en hausse (au marché noir environ 6 SRD pour un euro) et la réévaluation plus modérée du tarif de la carte touristique (fixée finalement à 30 euros), le Suriname devrait rester une destination attractive pour les touristes guyanais.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

INDICATEURS MACROECONOMIQUES	Sur le mois		Indicateurs		Données brutes		Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources
	PRIX		↓	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Janv-16	99,7	-[0,40%]	-[0,2 %]	Insee
			↓	Prix administré du litre d'essence	Mars-16	1,40	-[4,8%]	-[8,5%]	Préfecture/Dieccte
	MARCHE DU TRAVAIL		↓	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Janv-16	22 900	-[0,3%]	[0,9%]	Pôle emploi
	INDICATEURS SOCIAUX		↓	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Févr-16	20 330	-[2,0%]	[12,3%]	Caf
			↓	Prestations nettes versées (1)	Févr-16	11,0 M€	-[4,2%]	[4,3%]	Caf
				Cumul		22,5 M€		[3,2%]	
	CONSUMATION		↓	Importations de biens de consommation (BC) (2)	Déc-15	14,9 M€	-3,3%	-10,2%	Douanes
			↑	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Févr-16	325	4,6%	-3,0%	Somafi
				Cumul		634		5,1%	
INVESTISSEMENT		↑	Importations de biens d'équipement (BE) (2)	Déc-15	36,9 M€	7,5%	0,9%	Douanes	
		↓	Ventes de véhicules utilitaires	Févr-16	60	-5,2%	-10,3%	Somafi	
			Cumul		122		0,7%		
COMMERCE EXTERIEUR		↓	Exportations (2)	Déc-15	9,7 M€	-35,1%	-20,6%	Douanes	
		↓	Importations (2)	Déc-15	109,4 M€	-6,4%	-10,4%	Douanes	
			Cumul		1 221,8 M€		-15,1%		
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL			Tirs effectués	Cumul à Mars-16	2 tirs (2 Ariane 5)		1 tir à Mars-15	Arianespace
				Satellites lancés	Cumul à Mars-16	2 satellites		3 satellites	
	BTP		↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Févr-16	8 852 tonnes	-7,7%	38,5%	Ciments guyanais
				Cumul		17 350 tonnes		47,9%	
	INDUSTRIE		↓	Exportations d'or en volume (2)	Déc-15	115 kilos	-23,1%	-27,3%	Douanes
			↓	Exportations d'or en valeur (2)	Déc-15	3,3 M€	-26,9%	-31,9%	Douanes
			↑	Cours de l'once d'or	Févr-16	37,6 M€		-4,6%	
						1 197,40 \$	[9,2%]	[-2,6%]	London Bullion Market Assoc./AFD
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE		↑	Exportations de crevettes (2)	Déc-15	9 tonnes	52,3%	-14,1%	Douanes
			↓	Exportations de poissons (2)	Déc-15	74 tonnes	-14,1%	-13,2%	Douanes
			Cumul		1 367 tonnes		7,0%		
TOURISME		↑	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Déc-15	40 902	2,3%	1,7%	CCIRG	
			Cumul		463 085		3,3%		

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

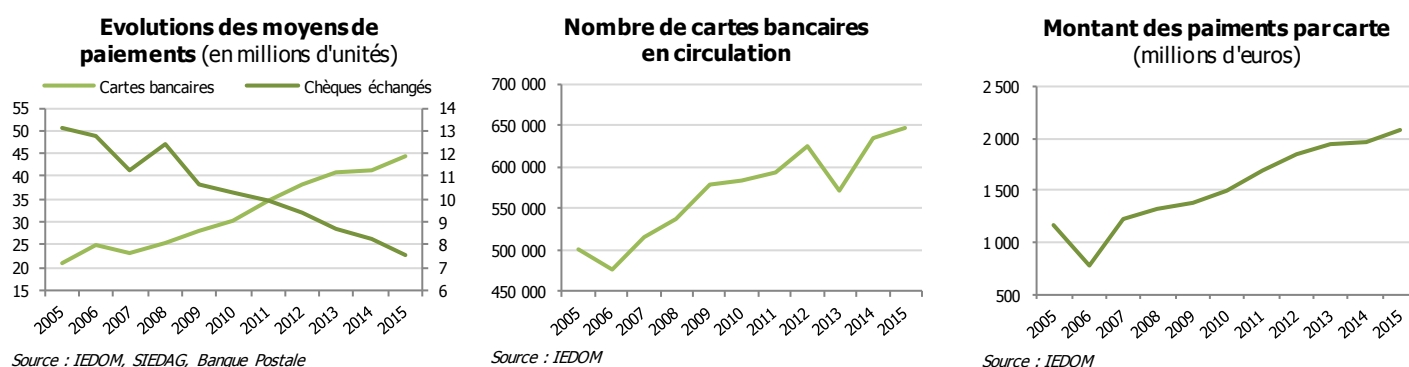
(2) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

ACTUALITÉ DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Moyens de paiement : la carte bancaire gagne du terrain sur les chèquiers

En 2015, le nombre de cartes bancaires en circulation en Martinique s'établit à 646 824 (+2,1 % sur un an), soit 1,71 carte par habitant (contre 0,98 en métropole). Le nombre d'opérations réglées par carte bancaire s'élève à 44,3 millions (+6,7 % en glissement annuel), pour un montant de 2,1 milliards d'euros (+5,8 %). Le montant moyen des paiements par carte est stable, à 47 euros. En revanche, le nombre de chèques échangés recule de 8,3 % par rapport à 2014, à 7,6 millions.

De manière générale, le chèque est, en partie, remplacé par la carte bancaire, non seulement pour les transactions courantes, mais également pour les transactions de montants élevés, en raison du développement du paiement par carte en plusieurs fois. Le nombre de chèques échangés a ainsi reculé de 42,3 % par rapport à 2005 alors que les paiements par cartes ont progressé de 113,0 % dans le même temps, en parallèle du nombre de commerçants équipés de terminaux dédiés (+52,3 %).



BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Bouclier Qualité Prix 2016 : un effort de 1,4 % sur la liste de produits

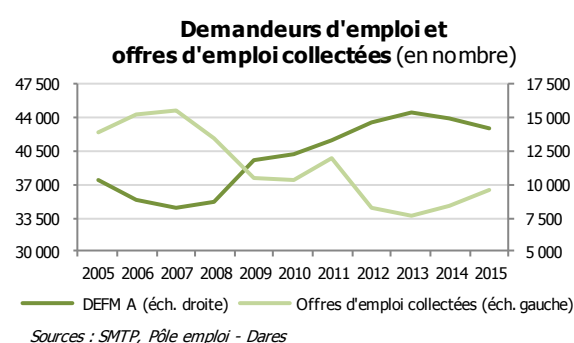
Le Bouclier Qualité-Prix (BQP) est un dispositif de modération des prix portant sur une liste de produits de consommation courante, négociée chaque année par l'État et les professionnels du secteur de la grande distribution. L'accord du 4 mars 2016 arrête la nouvelle liste de produits, son prix maximum global et les commerces concernés. La liste des produits tient compte des observations formulées dans le cadre de l'*Observatoire des prix, des marges et des revenus* et affiche une volonté d'équilibre entre les marques nationales, les marques distributeurs et les produits locaux (30 % des produits du bouclier).

En Martinique, l'accord de 2016 dispose que tous les établissements signataires d'une surface égale ou supérieure à 1 000 m² affichent la liste des 101 produits identifiés, dont le prix maximum global a été fixé à 345 euros, soit 5 euros de moins qu'en 2015 (-1,4 %). En outre, deux conventions complémentaires complètent l'accord pour les établissements de taille inférieure et les discounters.

L'écart entre la demande et l'offre de travail s'est réduit en 2015

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (DEFM A) est en recul sur un an (-2,3%), mais demeure à un niveau élevé (42 963). L'évolution est toutefois très contrastée selon les tranches d'âge et la durée d'inscription. Si le nombre de jeunes inscrits (moins de 30 ans) est en repli (-9,4 % sur un an), le nombre de seniors (50 ans et plus) est en progression sur l'année (+7,4 %). En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (chômage supérieur à un an) et de très longue durée (chômage supérieur à deux ans) est relativement stable (respectivement -0,5 % et -0,4 %).

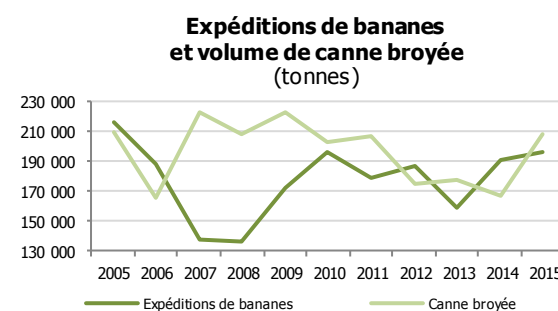
En parallèle, le nombre d'offres d'emploi collectées progresse sur un an (+12,1 %), en particulier les offres de CDI et ou de CDD de plus de six mois (+22,1 %). De même, les offres d'emploi satisfaites sont en hausse (+8,9 %).



La banane et la canne enregistrent de bons résultats en 2015

En 2015, le secteur primaire reste dynamique. Les expéditions de bananes progressent à 196 405 tonnes (+3,0 %) et le secteur de la canne, sous l'effet des excellentes conditions climatiques pendant la campagne 2015, enregistre une hausse sensible du volume de canne broyée (+24,3 %, à 207 507 tonnes). Le volume de canne broyée, destinée à la production de rhum, affiche ainsi un niveau jamais atteint en plus de 15 ans (+26,5 % à 160 902 tonnes) et la production de sucre augmente de 18,1 %, à 2 868 tonnes.

Les perspectives pour la campagne cannière de 2016 sont moins favorables, l'année écoulée ayant été relativement sèche, avec une pluviométrie inférieure de 24,4 % par rapport à la moyenne de longue période.

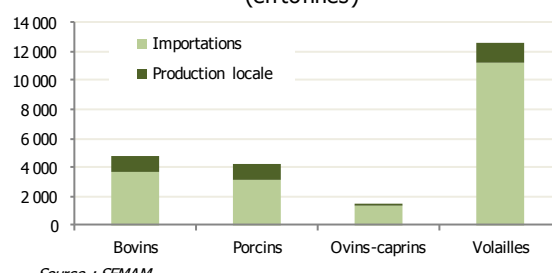


Des difficultés pour les éleveurs en 2015

Dans les filières d'élevage, la situation est contrastée en 2015, les éleveurs martiniquais ayant pâti des conditions climatiques. A 3 522 tonnes, la production locale de viande s'inscrit en repli (-3,6 %), en lien avec la contraction des abattages de viande porcine (-11,1 %), alors que les abattages sont stables pour les bovins (+0,1 %) et en légère hausse pour les ovins et les caprins (+1,1 %). Pour leur part, les abattages de viande de volaille restent bien orientés (+2,3 %).

Dans le même temps, les importations de viandes augmentent de 1,5 % à 19 357 tonnes. La couverture de la consommation de viande par la production locale demeure faible, de l'ordre de 15 %.

Consommation de viande en 2015
(en tonnes)



ACTUALITÉS RÉGIONALES

Séminaire régional sur la microfinance

Le département Outre-mer de l'AFD (Agence française de développement), en partenariat avec l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique), a organisé à Fort-de-France, les 15 et 16 mars 2016, un séminaire régional réunissant des acteurs de la microfinance de la Caraïbe, à la fois institutionnels et privés autour du sujet « Économie informelle, création d'entreprises et pérennité de l'emploi : Quel rôle pour la microfinance ? ». Cette conférence s'inscrit dans le cadre de l'avis du CESE (Conseil économique social et environnemental) qui propose un ensemble de préconisations pour impulser un changement d'échelle de la microfinance afin qu'elle contribue pleinement à la définition d'un nouveau modèle de développement durable des Outre-mer. Pierrette Crosemarie, rapporteure de cet avis, était présente, aux côtés de Jean Etienne Antoinette et Philippe Edmond Mariette, représentants du groupe Outre-mer au CESE.

De nombreux acteurs locaux de la microfinance et d'aide à la création d'entreprises (représentants des associations SOGESOL Haïti, Entrepreneurs du Monde Haïti, Initiative Saint Martin, Entreprendre Guadeloupe, ADIE Martinique, Guyane Pionnières,...) ont permis d'apporter une vision locale des enjeux et des problématiques rencontrées quotidiennement sur le terrain.

Le Président de la Collectivité territoriale de Martinique, Alfred Marie-Jeanne, est venu clôturer ces deux jours de séminaire et fait valoir son intérêt pour la microfinance ainsi que son soutien envers la démarche engagée par l'AFD.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 2015)	- janvier 2016	99,8	+0,3 %	+0,0 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- janvier 2016	43 370	-0,1 %	-1,8 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- septembre 2015	22 997	+1,5 %	+12,8 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés <i>Données non consolidées</i>	- octobre 2015	43 172	-0,1 %	+2,7 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- décembre 2015	252,8	+10,9 %	-4,3 %
	Hors produits pétroliers	- décembre 2015	199,4	+4,6 %	-1,3 %
	Exportations (millions d'euros)	- décembre 2015	46,0	+35,5 %	+2,4 %
	Hors produits pétroliers	- décembre 2015	17,7	+4,9 %	+13,5 %
Grande distribution (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- décembre 2015	18,2 %		+1,2 pt
	Hors produits pétroliers	- décembre 2015	8,9 %		+1,2 pt
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- décembre 2015	69,6	+51,8 %	+2,8 %
		- cumul annuel	579,5		-0,3 %
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- décembre 2015	15 408	-1,7 %	-2,3 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- décembre 2015	2 392	-1,4 %	-0,8 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- janvier 2016 - cumul annuel	176 201 -	+7,6 %	+18 % -
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- janvier 2016 - cumul annuel	92 464 -	+109,6 %	+78,4 % -
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- février 2016 - cumul annuel	13 426 27 100	+1,8 %	+0,6 % -0,8 %
	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- février 2016	751	-31,4 %	+8,7 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- février 2016	132	-1,5 %	+5,6 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		2 111		+11,1 %

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Le climat des affaires au 4^e trimestre 2015 : frémissement de l'investissement

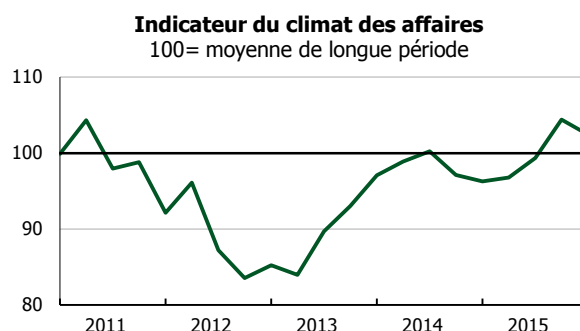
L'indicateur du climat des affaires (ICA) s'installe au-dessus de sa moyenne de longue période, pour le deuxième trimestre consécutif. Il baisse de 2 points au quatrième trimestre. L'amélioration sensible du climat des affaires sur l'année 2015 (+6,1 points) traduit le fait que l'embellie économique constatée en 2014 a gagné en vigueur en 2015.

La composante passée de l'indicateur reste au-dessus de sa moyenne de longue période, mais traduit une inflexion de l'activité en fin d'année que l'on retrouve dans la plupart des secteurs.

Cependant, les prévisions d'investissement deviennent enfin positives et laissent présager de possibles effets d'entraînement au cours de l'année 2016.

La consommation des ménages reste ferme en lien avec la désinflation et l'amélioration du marché de l'emploi. Elle montre des signes d'essoufflement, qui restent à confirmer au prochain trimestre. Dans ce contexte plutôt porteur, les perspectives sur le marché du travail semblent s'éclaircir, mais le rythme des créations d'emplois est toujours insuffisant pour insuffler une franche décrue du chômage.

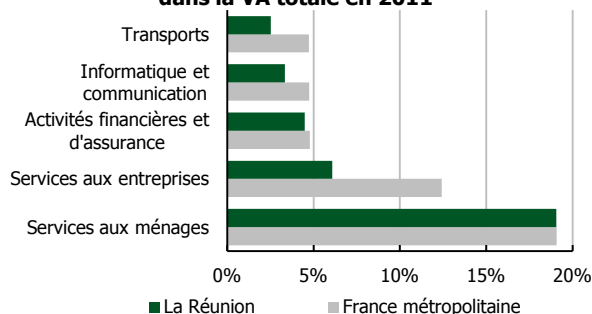
Les « tendances conjoncturelles » du quatrième trimestre 2015 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

Les services marchands, au cœur de l'économie réunionnaise d'aujourd'hui et de demain

Poids des différents services marchands dans la VA totale en 2011



Source : Insee, comptes définitifs

Les services marchands couvrent un vaste champ d'activités, dont certaines sont principalement orientées vers les ménages ou vers les entreprises, alors que les autres – telles les activités financières et d'assurance, d'information et de communication, et de transports – répondent aux besoins de l'ensemble des agents économiques. Ces services sont des vecteurs de croissance et d'emploi importants à La Réunion puisqu'ils contribuent à plus de 35 % de la VA et à la moitié des créations d'emploi. Le secteur se caractérise par une rentabilité économique solide et génère des effets d'entraînement sur le potentiel de croissance économique, ainsi que sur l'efficacité économique générale.

Le poids et les perspectives de développement de ces différents services sont variables, influencés par les caractéristiques structurelles de l'économie et l'insularité. Ainsi, l'offre de services

aux entreprises reste relativement limitée en raison de la faible représentation à la fois de grandes entreprises et du secteur industriel, consommateurs de services externalisés. A contrario, les services à la personne se sont développés dans le sillage du rattrapage des niveaux de vie et ont atteint leur rythme de croisière.

Portés sur l'avenir, les services marchands accompagnent et conditionnent les évolutions de la société, le fonctionnement du tissu économique ou encore les nouveaux modes de consommation. La Réunion est bien entendu confrontée aux mutations que la croissance « intelligente », durable et inclusive promue par l'Union européenne entend accompagner afin d'exploiter ces nouveaux leviers de croissance.

La Note Expresse Éclairage est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

Le système bancaire réunionnais : caractéristiques et transformations

Le système bancaire réunionnais présente une structure proche de celle observée en France métropolitaine. Les 22 établissements installés localement emploient 2 438 salariés fin 2014, soit 1,8 % de l'emploi salarié marchand total et gèrent 2 millions de comptes de dépôts ou d'épargne.

Le rôle joué par le secteur bancaire dans le financement de l'économie est d'autant plus important à La Réunion que le tissu économique y est particulièrement dense en petites entreprises, qui n'ont pas ou peu accès au marché financier. Après des années de croissance soutenue des crédits, la crise bancaire et financière de 2008 marque une rupture et le basculement dans un environnement d'octroi de crédit plus contrôlé et sélectif.

La rentabilité du système bancaire réunionnais a connu une longue période de croissance particulièrement vigoureuse jusqu'en 2007. Les acteurs bancaires locaux ont ensuite fait face au retournement conjoncturel local, auquel est venue se greffer la crise financière internationale. Dès 2013, le résultat net des principales banques a retrouvé son niveau d'avant crise grâce essentiellement à l'impact positif de la baisse du coût du risque. Face aux contraintes réglementaires croissantes (Bâle III), à l'arrivée de nouveaux acteurs ou encore aux évolutions des moyens de paiement et de la tarification des services bancaires, les modes de financement de l'économie et les moteurs de la rentabilité des acteurs bancaires se transforment. Ils s'appuient notamment sur de nouveaux canaux de distribution tels que la banque en ligne ou le développement de produits non bancaires (assurances, téléphonie, etc.) comme vecteurs de croissance.

La Note Expresse Éclairage est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Prix (Insee, base 2015)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Février 2016	99,5	-1,0 %	+0,6 %
	IPC France entière		99,3	+0,3 %	-0,2 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Février 2016	24 050	+2,9 %	+12,5 %
	Cumul (milliers d'euros)		47 418	-	+6,3 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	Décembre 2015	422,9	-0,8 %	+3,1 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul décembre	4 691,4	-	+0,4 %
	Exportations (millions d'euros)	Décembre 2015	42,0	+26,9 %	+8,2 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul décembre	294,4	-	+3,5 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Janvier 2016	137 820	+0,9 %	1,5 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Janvier 2016	221 176	+5,0 %	-0,6 %
	Cumul	Cumul janvier	221 176	-	-0,6 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	4 ^e trimestre 2015	324 800	+35,1 %	+14,4 %
	Cumul	Cumul décembre	1 025 100	-	+11,0 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Décembre 2015	23 934	-	+7,1 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Décembre 2015	350,2	-	+10,9 %
	Effectifs salariés du BTP	Décembre 2015	15 715	-3,0 %	+5,7 %

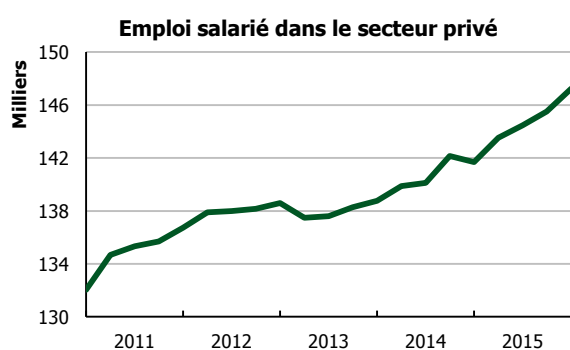
Signature de l'accord de modération des prix pour 2016

Dominique SORAIN, Préfet de Région à La Réunion, a présenté le 29 février 2016 le bilan du Bouclier Qualité-Prix (BQP) pour l'année 2015 et la nouvelle liste des produits sélectionnés pour l'année 2016. Les ventes ont augmenté de 6 % de mars à décembre 2015 mais restent relativement stables en volume.

Un effort particulier a été réalisé par toutes les parties pour une liste de dix produits de première nécessité, bénéficiant d'une réduction plus importante que les autres produits du BQP 2016. La liste compte toujours 107 produits et le prix global maximum autorisé, toutes taxes comprises, est fixé à 291 €. Les produits locaux représentent 48 % des produits de la nouvelle liste contre 47 % en 2015 et 44 % en 2014.

La liste des produits sélectionnés et le dossier de présentation sont disponibles sur le [site de la Préfecture](#).

Forte hausse de l'emploi dans le secteur privé en 2015



Selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss), l'emploi dans le secteur privé augmente de 1,2 % (CVS) au quatrième trimestre 2015, après +0,7 % au troisième trimestre. Au niveau national, les effectifs augmentent plus modérément (+0,3 %).

Sur un an, les effectifs salariés progressent de 3,9 % en 2015 contre +2,1 % en 2014. La masse salariale dans l'île est également bien orientée, avec une hausse de 3,8 % (contre +2,0 % en France entière).

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

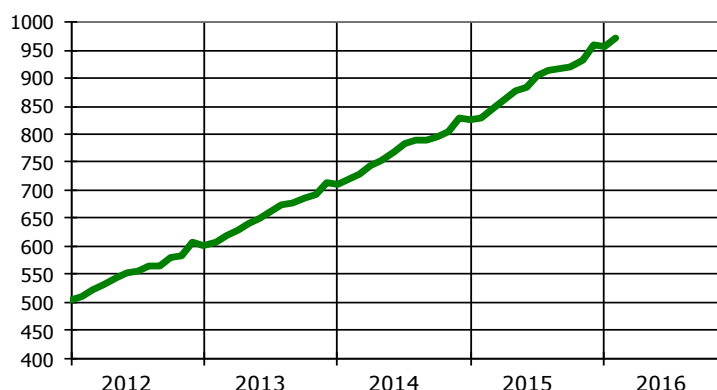
Les émissions nettes cumulées de billets

En février 2016, les émissions nettes cumulées de billets ont augmenté de 13,3 millions d'euros, après une baisse de 1,2 million le mois précédent. Elles s'établissent à 970,0 millions d'euros, soit une progression annuelle de 17,0 %.

Le nombre de billets émis en février est constitué à 69,7 % par la coupure de 50 € (qui représente 63,8 % de la valeur globale de l'émission nette de billets).

La hausse de l'émission nette ayant été plus marquée en nombre qu'en valeur, la valeur moyenne du « billet circulant » dans l'île s'est donc dépréciée de 17 centimes pour s'établir à 54,62 € au 29 février 2016.

Émissions nettes cumulées de billets (en millions d'euros)



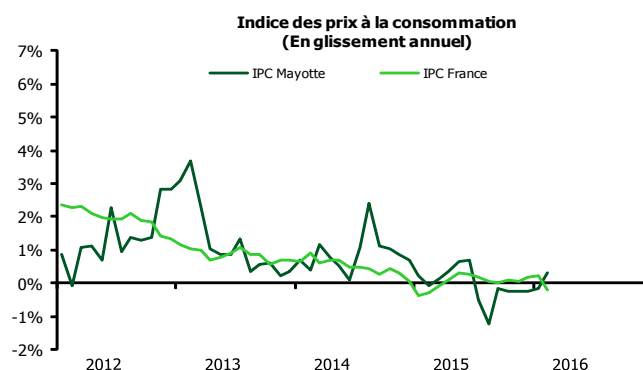
Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Baisse des prix au mois de février

Au mois de février, l'Indice des prix à la consommation (IPC) diminue de 0,4 %, après une augmentation de 0,3 % en janvier. Ce repli s'explique principalement par la réduction des prix de l'énergie (-2,6 %), des services (-0,4 %) et des produits manufacturés (-0,1 %). Les prix des produits alimentaires sont stables.

En revanche, en glissement annuel, l'IPC s'accroît de 0,3 %, porté par une hausse conjuguée des prix des services (3,3 %) et des produits alimentaires (+1,1 %). La chute des prix des produits manufacturés (-3,3 %) et de ceux de l'énergie (-2,6 %) atténuent toutefois cette progression générale des prix sur un an.



Base 100 : année 2006 (Mayotte)
Base 100 : année 2015 (France)

Source : INSEE

Étude INSEE : 400 millions d'euros de valeur ajoutée créée par le secteur marchand en 2013

L'INSEE a publié en février les résultats d'une enquête sur les performances économiques du secteur marchand, menée auprès des entreprises de 1 à 499 salariés. Ce panel représente 1 121 entreprises, connues des services fiscaux par le biais d'un dépôt d'une liasse fiscale en 2013. Il en ressort qu'à Mayotte, les entreprises qui emploient moins de 500 salariés créent une valeur ajoutée de 400 millions d'euros. La moitié de cette richesse provient des secteurs du commerce et de la construction. Il apparaît également que la marge des entreprises mahoraises s'établit à un niveau deux fois plus élevé que dans le reste des autres départements français (43 % contre 21 %). Une entreprise mahoraise crée en moyenne 30 euros de richesse pour 100 euros de chiffre d'affaires, soit 4 euros de plus qu'ailleurs en France. Ces résultats s'accompagnent également d'un taux d'investissement plus élevé comparé aux autres territoires français. Dans les entreprises mahoraises de 1 à 499 salariés, un quart de la valeur ajoutée est investie contre 15 % en France.

Pour de plus amples informations, consulter la note N°8 – Février 2016 sur le site de l'INSEE.

Évolution du Code du travail : de nouvelles mesures d'accompagnement disponibles pour les entreprises mahoraises

Un décret publié au Journal officiel du 11 février modifie le Code du travail de Mayotte et y apporte de nouvelles mesures d'accompagnement pour les entreprises, notamment pour les travailleurs handicapés, les créateurs d'entreprise et les jeunes en phase d'insertion.

Tout d'abord, le texte met désormais en œuvre dans le Département le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) et précise les modalités de conventionnement des missions locales, les caractéristiques des jeunes bénéficiaires ainsi que les modalités de leur accompagnement. Le CIVIS est ainsi conclu pour un an, renouvelable une fois pour un an maximum si l'objectif de l'insertion professionnelle n'est pas atteint. Sont éligibles au dispositif les jeunes avec un niveau de qualification inférieur ou équivalent à un diplôme de fin de second cycle, les jeunes n'ayant pas achevé le premier cycle de l'enseignement supérieur et les jeunes inscrits en tant que demandeur d'emploi depuis plus de douze mois au cours des dix-huit derniers mois. Le montant mensuel de l'allocation, de 450 € maximum, est proposé par le représentant de la mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou toute personne dûment habilitée par lui.

Le texte refonde également les dispositifs d'aide financière et de conseil proposés aux créateurs d'entreprise, en précisant les conditions à respecter par le demandeur ainsi que les modalités d'attribution et de contrôle des aides. L'aide financière est plafonnée à 4 200 €. Elle est attribuée pour une durée d'un an à compter de la date de création ou de reprise d'une entreprise. Les actions menées par un opérateur conventionné par l'État passent par trois étapes. La première concerne l'aide au montage, d'une durée maximum de quatre mois pour un projet de création et de six mois pour un projet de reprise d'entreprise. Ensuite vient la phase d'aide à la structuration financière, d'une durée maximum de quatre mois pour un projet de création d'entreprises et de six mois pour un projet de reprise d'entreprise. Enfin, la phase d'accompagnement du démarrage et du développement de l'activité de l'entreprise immatriculée est d'une durée fixe de trente-six mois.

Le texte introduit aussi le Contrat d'appui au projet d'entreprises (CAPE), qui organise un parcours sécurisé pour les porteurs de projets d'activités économiques et d'entreprises. Le CAPE est un contrat écrit, engageant une société ou une association à offrir son aide et son assistance à tout créateur ou repreneur de projet, durant l'étape préparatoire et parfois même le commencement de l'activité. Ledit créateur de projet doit être non-salarié à temps complet et doit également formuler la demande d'obtenir cette aide. Des procédures seront également mises en place pour permettre le recouvrement des sommes indûment versées par Pôle emploi. Enfin, ce décret définit la rémunération minimale devant être versée aux travailleurs handicapés employés dans une entreprise adaptée ou un centre de distribution de travail à domicile et modifie les composantes de la subvention spécifique versée à ces établissements. Leur salaire minimum ne peut être inférieur au salaire minimum interprofessionnel garanti.

Organisation de la semaine du microcrédit par l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)

Dans le but de faire connaître le microcrédit et l'accompagnement à la création d'entreprises comme outils de lutte contre le chômage, l'ADIE a organisé, avec le soutien de plusieurs partenaires, la semaine du microcrédit. Le dispositif, de plus en plus sollicité à Mayotte, a bénéficié en 2015 à 1 088 microentrepreneurs pour un montant total d'aides de 6,5 millions d'euros, soit une croissance globale de 6,0 % par rapport à 2014. Cela a permis, entre autres, de créer 450 emplois. L'objectif de l'ADIE est ainsi de faire connaître davantage ce mécanisme afin de maintenir le dynamisme du dispositif et ainsi participer à la création d'emplois via le lancement de nouvelles entreprises. La semaine du microcrédit a donc pris la forme de tenue de plusieurs forums d'information grand public dans plusieurs villes de Mayotte.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		févr-16	117,8	-0,4%	0,3%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		déc.-15	11 547	0,1%	12,9%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-15	47 149	22,9%	32,7%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	déc.-15	496 069	-	5,5%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-15	466	-29,5%	27,3%
		cumulées	déc.-15	8 107	-	12,0%
	Taux de couverture	mensuel	déc.-15	0,99%	-0,73 pt	-0,04 pt
		cumulé	déc.-15	1,63%	-0,07 pt	0,10 pt
LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	déc.-15	708	60,9%	15,3%
		cumulés	déc.-15	5 579	-	-0,4%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	déc.-15	29 374	60,0%	-0,7%
		cumulés	déc.-15	303 197	-	0,7%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	déc.-15	23,2	-7,4%	18,5%
		cumulés	déc.-15	318,3	-	-7,1%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles	déc.-15	16 383	775,8%	848,5%
		cumulées	déc.-15	99 012	-	29,2%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		déc.-15	41 832	0,3%	2,8%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée	déc.-15	288 942	-	5,6%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	déc.-15	12 086	7,2%	5,2%
		cumulée	déc.-15	129 059	-	5,8%
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles	déc.-15	304	57,5%	33,9%
		cumulées	déc.-15	2 742	-	4,7%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels	déc.-15	484	11,3%	-42,7%
		cumulées	déc.-15	6 381	-	-32,7%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	déc.-15	0,7	-20,0%	-76,0%
		cumulées	déc.-15	17,3	-	19,4%
	- en milliers euros	mensuelles	déc.-15	6,6	-20,7%	-76,8%
		cumulées	déc.-15	167,1	-	11,4%

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	16/03/2016
	-0,40%	16/03/2016

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%
Autres cas :	1,01%				0,50%

* hors prime d'État

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1270%	-0,1270%	-0,2280%	-0,2270%	-0,2650%	-0,2050%	-0,1340%	0,0240%

Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)

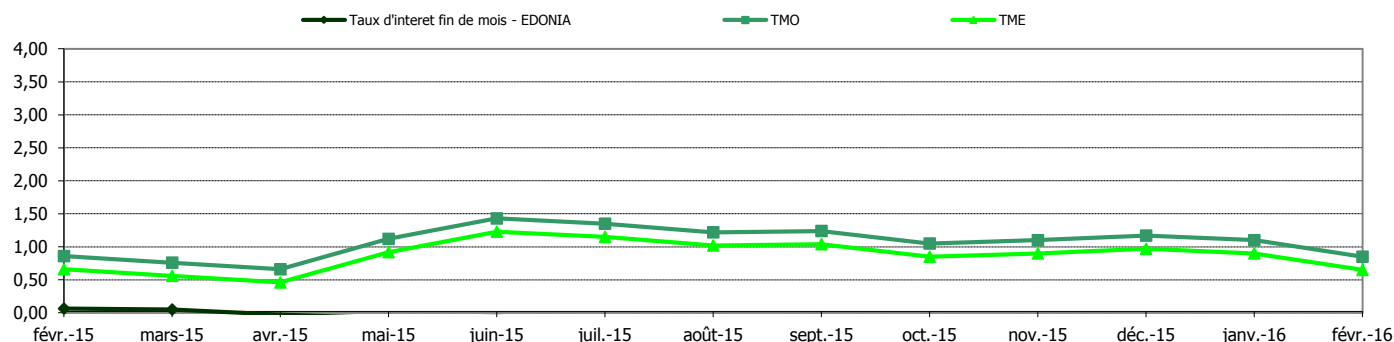
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	Février
0,90%	0,97%	0,90%	0,65%	1,10%	1,17%	1,10%	0,85%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Autres prêts		Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,99%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,25%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,61%	Découverts en compte	13,43%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

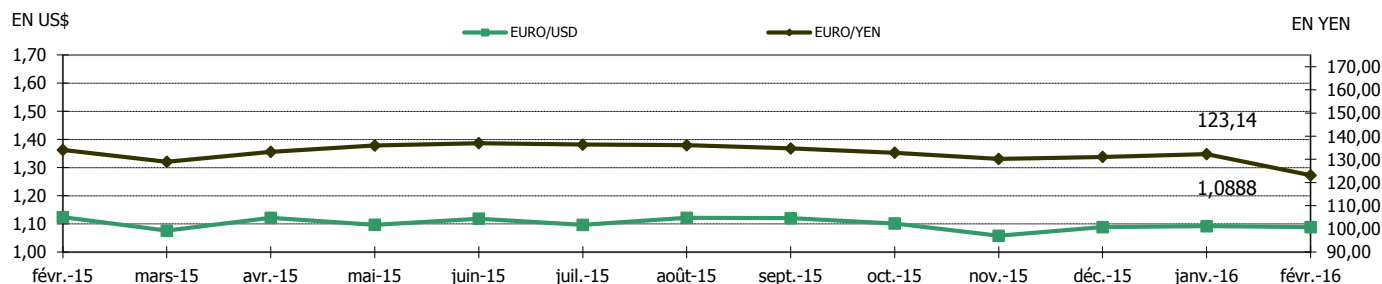
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,0888	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	17,4563	EURO/SRD (Surinam)	4,348
EURO/JPY (Japon)	123,1400	EURO/BWP (Botswana)	12,3626	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9494
EURO/CAD (Canada)	1,4767	EURO/SCR (Seychelles)	15,5963	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,7101
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7858	EURO/MUR (Maurice)	39,1412	EURO/BBD (La Barbade)	2,1745
EURO/SGD (Singapour)	1,5325	EURO/BRL (Brésil)	4,3394	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,1129
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,4651	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,8413	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3469,0068	EURO/XCD (Dominique)	2,9357	EURO/FC (Comores)	491,96775

Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur et responsable de la publication : H. GONSARD

Editeur : IEDOM - 164, rue de Rivoli - 75001 Paris

Achevé en mars 2016 - Dépôt légal : mars 2016 - ISSN 2427-9781 (en ligne)